



COMMUNE DE VOLMERANGE-les-MINES
DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE THIONVILLE

**ORDRE DU JOUR DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 7 OCTOBRE 2019

62-2019. OBJET : Approbation du compte rendu de la séance du 10 juillet 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve , le compte rendu de la séance du 10 juillet 2019.

63-2019. OBJET : Demande de fonds de concours à la Communauté de Communes de Cattenom et Environs pour l'achat de panneaux de signalisation routière

Monsieur le Maire expose aux conseillers qu'il est envisagé d'installer de nouveaux dispositifs de signalisation routière rue du Cimetière et rue du Couvent.

Il s'agit de l'installation d'un STOP et d'un miroir à l'intersection entre la ruelle du Bois et la rue du Couvent, afin de sécuriser les véhicules arrivant de la rue du Couvent, et du remplacement d'un panneau STOP cassé et n'étant plus aux normes rue du Cimetière.

Une subvention peut être demandée à la Communauté de Communes de Cattenom et Environs pour ces travaux au titre des fonds de concours.

Le coût de ces travaux est 2 522,75€ HT (3 027,30€ TTC). Le plan de financement est le suivant :

Fonds de concours C.C.C.E.	50 %	1 261,37€ HT
Fonds propres	50 %	1 261,38€ HT
Montant Total du projet	100%	2 522,75 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Adopte le projet de travaux suivant : achat de panneaux de signalisation routière

Décide de réaliser ces travaux

Fixe les plans de financement de ces travaux comme ci-dessus

Sollicite une subvention auprès de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs au titre des fonds de concours pour ces travaux

Dit que les dépenses ont été prévues au budget

Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce projet.

64-2019. OBJET : Demande de fonds de concours à la Communauté de Communes de Cattenom et Environs pour l'achat de candélabres

Monsieur le Maire expose aux conseillers que deux candélabres seront installés avenue de la Liberté au niveau des passages pour piéton à hauteur de la pharmacie et du bureau de tabac, afin d'améliorer la sécurité des piétons. Une subvention peut être demandée à la Communauté de Communes de Cattenom et Environs pour ces travaux au titre des fonds de concours.

Le coût de ces travaux est 3 020 € HT (3 624 € TTC)Le plan de financement est le suivant :

Fonds de concours C.C.C.E.	50 %	1 510 € HT
Fonds propres	50 %	1 510 € HT
Montant Total du projet	100%	3 020 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, ,
 Adopte le projet de travaux suivant : achat de candélabres
 Décide de réaliser ces travaux
 Fixe les plans de financement de ces travaux comme ci-dessus
 Sollicite une subvention auprès de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs au titre des fonds de concours pour ces travaux
 Dit que les dépenses ont été prévues au budget
 Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce projet.

65-2019. OBJET : Délibération budgétaire modificative n°1 – Budget 2019 Commune

L'Adjoint au Maire chargé des Finances informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de faire les modifications suivantes au budget 2019 de la Commune, afin d'intégrer de nouveaux amortissements :

Section de fonctionnement DEPENSES		Montant initial en euros	Augmentation/diminution en euros	Montant après modification en euros
C/6811 chap.042	Dotations aux amortissements	1 341,92	+ 3 384,00	4 725,92
C/023 chap.023	Virement à la section d'investissement	35 000,00	- 3 384,00	31 616,00
Section d'investissement RECETTES				
C/28031 chap.040	Frais d'études	1 341,92	+ 3 384,00	4 725,92
C/021 chap.021	Virement de la section de fonctionnement	35 000,00	- 3 384,00	31 616,00

Après délibération, le Conseil Municipal, ,
 Approuve la décision budgétaire modificative n°1 du budget 2019 de la Commune telle que précisée ci-dessus.

66-2019. OBJET : Délibération budgétaire modificative n°1 – Budget 2019 EAU

L'Adjoint au Maire chargé des Finances informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de faire une modification budgétaire sur le budget EAU afin de réaliser des écritures d'ordre budgétaire (les travaux étant terminés, transfert de l'étude pour le renouvellement de la conduite AEP rue de la Côte de l'article 2031 à l'article 21531) :

Il est demandé aux Conseillers municipaux d'autoriser la décision modificative de crédits suivante :

Section d'investissement RECETTES		Montant initial en euros	Augmentation/diminution en euros	Montant après modification en euros
C/2031 chap.041	Frais d'études	0	+ 23 770,21	23 770,21
Section d'investissement DEPENSES				
C/21531 chap.041	Réseaux d'adduction d'eau	0	+ 23 770,21	23 770,21

Après délibération, le Conseil Municipal, ,
 Approuve la décision budgétaire modificative n°1 du budget Eau telle que mentionnée ci-dessus.

67-2019. OBJET : Convention avec l'association Pop English

L'Adjointe au Maire chargée de la Culture et des Ecoles expose au Conseil Municipal que l'association POP English utilisera le Mille Club tous les lundis de 16h15 à 19h15, en période scolaire, pendant l'année scolaire

2019-2020, pour trois ateliers d'apprentissage de la langue anglaise destinés aux enfants. Une redevance annuelle de 500 € sera demandée à l'association. Une convention doit être signée avec Pop English pour fixer les modalités de cette mise à disposition.

Après délibération, le Conseil Municipal, _____,
Donne son accord à la convention ci-jointe avec l'association Pop English pour la mise à disposition du Mille Club pendant l'année scolaire 2019-2020, pour des cours d'apprentissage de la langue anglaise destinés aux enfants.
Autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

68-2019. OBJET : Etat prévisionnel des coupes en forêt communale 2020

L'Adjoint au Maire chargé de la Forêt présente au Conseil Municipal l'état prévisionnel des coupes en forêt communale pour 2020 proposé par l'ONF.
L'E.P.C. prévoit 508 m³ en coupes de bois à façonner pour une recette totale brute prévisionnelle de 23 177 € et 703 m³ en vente sur pied (dont 629 m³ de bois concernés par les scolytes), pour une recette totale nette prévisionnelle de 3 916 €.

Après délibération, le Conseil Municipal, _____,
Approuve l'état de prévision des coupes 2020 de l'ONF pour la forêt communale de Volmerange-Les-Mines.

69-2019. OBJET : Achat de terrain rue de Dudelage à l'euro symbolique

Monsieur le Maire expose aux conseillers qu'il s'agit de régulariser la situation de la parcelle section 5 n° 670 située à hauteur du n°69 rue de Dudelage, appartenant à M. HIM Jean-Marie et à Mme HIM Anick épouse RESLINGER, mais qui correspond à une partie du trottoir.
L'acquisition se fera à l'euro symbolique et sous la forme d'un acte administratif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, _____,
Approuve l'achat à M. HIM Jean-Marie et à Mme HIM Anick épouse RESLINGER de la parcelle section 5 n° 670 (de 43 m²) à l'euro symbolique. Cette acquisition se fera par acte administratif.
Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.
Autorise Monsieur le 1^{er} Adjoint à représenter la Commune pour signer l'acte administratif.

70-2019. OBJET : Demande d'autorisation environnementale de la société La Roche Blanche relatif au renouvellement de l'exploitation de la carrière

Monsieur le Maire expose aux conseillers que la société La Roche Blanche a déposé auprès de la Préfecture une demande d'autorisation environnementale pour le renouvellement de l'exploitation de la carrière de Volmerange-Les-Mines.

Dans le cadre de cette procédure, une enquête publique organisée par la Préfecture, a eu lieu du 26 août 2019 au 26 septembre 2019 en mairie de Volmerange-Les-Mines, et l'avis du Conseil Municipal est sollicité.

Après examen du dossier de demande d'autorisation, la Commune souhaite une durée de 15 ans pour le renouvellement de l'autorisation d'exploitation (comme pour la précédente autorisation) et non 30 ans comme demandé par La Roche Blanche.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, _____,
Donne un avis favorable concernant le projet de la société La Roche Blanche pour le renouvellement de l'exploitation de la carrière de Volmerange-Les-Mines, pour une durée de 15 ans

71-2019. OBJET : Informations

72-2019. OBJET : Divers